

Les Noces d'Or de l'Ecole normale Laval

— o —

C'est au cours de la semaine prochaine que l'on va célébrer le cinquantenaire de l'Ecole normale Laval. A cette occasion, il nous est agréable de pouvoir enregistrer dans nos pages la lettre si touchante que M. le Principal adressait, il y a quelques semaines, à tous les anciens élèves de l'institution, pour les convoquer aux grandes fêtes qui vont marquer un événement aussi solennel.

Candiac, Québec, 20 juillet 1907.

A Messieurs les anciens élèves

de l'Ecole normale Laval.

Chers amis,

L'Ecole normale Laval célébrera, au mois de septembre, le cinquantenaire de son institution. Les dix lustres de votre « *Alma Mater* » ont été bénis du bon Dieu. Ce sont des années bien remplies et, puisqu'on reconnaît l'arbre à ses fruits, nous pouvons sans témérité affirmer que l'Ecole normale Laval a bien mérité de la Province et a dignement répondu aux vœux du Premier Concile de Québec. L'instruction publique a largement profité de l'action conjointe et salubre de l'Eglise et de l'Etat. Les trois mille huit cent quatre-vingt-dix brevetés, qui sont sortis de cette pépinière d'instituteurs, ont travaillé avec courage et discernement à justifier la devise chère à tout normanien : « Rendre le peuple meilleur. » Dans quelque carrière qu'entre l'élève de Laval, il a à cœur de promouvoir la cause sacrée de l'éducation. L'école a raison d'être fière de cette phalange d'hommes instruits qui, dans les diverses situations où se déploie l'activité humaine, font honneur à la formation qu'ils ont reçue. Elle se réjouit des succès de ses enfants, comme elle partage leurs soucis et leurs déboires, mais les anciens élèves, de leur côté, prouvent par leur conduite honorable et leurs travaux de toutes sortes, qu'ils sont attachés à leur « *Alma Mater*. » C'est un ancien élève, l'honorable S.-N. Parent, qui a fait de l'établissement du département des élèves-maîtres, sur le Chemin de Sainte-Foy, son premier acte officiel comme premier ministre de la Province. Un autre élève de l'Ecole, ancien bâtonnier général de l'ordre des avocats de la province de Québec, M. F.-X. Drouin, un des hommes vraiment instruits